

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 40073

Numéro SIREN : 778 127 613

Nom ou dénomination : STELIA AEROSPACE

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2018 sous le numéro de dépôt 7408

STELIA AEROSPACE

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 000 Euros
Siège social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal 17300 ROCHEFORT
RCS La Rochelle 778 127 613

ACTE PORTANT DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE en date du 29 juin 2018

La société AIRBUS SAS, société par actions simplifiée au capital de 3 285 789 Euros, dont le siège social est sis 2, Rond-Point Emile Dewoitine à BLAGNAC (31700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 383 474 817 ;

Agissant en sa qualité d'Associé unique de la société STELIA AEROSPACE SAS (ci-après « Société ») et statuant, conformément aux statuts, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, quitus aux Président et membres du Comité des Administrateurs,
- Convention visées à l'Article L 227-10 du Code de Commerce et
- Affectation du résultat.

Après avoir eu communication, selon les dispositions du Code de Commerce et des statuts, des documents suivants :

- Le rapport de gestion du Président de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Déclare prendre les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, les comptes, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la société tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus aux Président et membres du Comité des Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2017. Il donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique prend acte que les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune convention visée à l'Article L 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2017, s'élevant à quatre-vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille vingt-quatre euros et quarante-huit centimes (88.492.024,48 €) comme suit :

A la RESERVE LEGALE, la somme de	4.424.601,22 €
Aux AUTRES RESERVES, la somme de	84.067.423,26 €

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités prescrites par la législation en vigueur.

L'Associé unique
Airbus SAS



David ZAKIN



STELIA AEROSPACE - Société par actions Simplifiée de 200 000 000 €

Siège Social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal

17300 ROCHEFORT

R.C.S. La Rochelle 778 127 613

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le

31 Décembre 2017

Certifié conforme à l'original.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Cédric GAUTIER
CEO STELIA Aerospace

SOMMAIRE

. BILAN ACTIF	page 3
. BILAN PASSIF	page 4
. COMPTE DE RESULTAT	page 5
. ANNEXE	page 6

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Amortissement & dépréciation	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé I				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Fonds de commerce	388.282		388.282	388.282
Frais de développement	74.843	26.388	48.455	47.499
Concessions, brevets, droits similaires	27.201	17.025	10.176	8.448
Immobilisations incorporelles en cours	555		555	7.466
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7.916		7.916	7.916
Constructions	192.086	79.537	112.549	118.378
Installations techniques, matériel, outillage	328.834	213.174	115.660	102.170
Autres immobilisations corporelles	1.699	947	752	1.229
Immobilisations corp. en cours	10.691		10.691	20.511
Avances et acomptes	14		14	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	32.498	1.859	30.639	30.664
Créances rattachées à participations	37.247	8.260	28.988	32.099
Prêts	12		12	28
Autres immobilisations financières	134		134	134
TOTAL II	1.102.013	347.189	754.824	764.823
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	48.623	9.597	39.026	46.238
En-cours de production de biens	614.226	7.716	606.509	511.532
Produits intermédiaires et finis	210.141	47.523	162.618	190.801
Avances, acomptes versés/commandes	1.238		1.238	289
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	536.274	22.008	514.266	454.784
Autres créances	64.640		64.640	66.342
DIVERS				
Disponibilités	72.081		72.081	44.010
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	5.080		5.080	5.889
TOTAL III	1.552.302	86.845	1.465.458	1.319.886
Ecart de conversion actif IV	6.196		6.196	3.390
TOTAL GENERAL (I à IV)	2.660.511	434.033	2.226.478	2.088.099

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200.000	200.000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	381.537	381.537
Réserve légale	15.272	11.282
Autres réserves	225.993	150.198
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	88.492	79.784
Subventions d'investissements	669	669
Provisions règlementées	52.304	47.703
TOTAL I	964.266	871.173
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60.774	73.481
Provisions pour charges	78.729	76.114
TOTAL II	139.503	149.596
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. Divers	357.437	335.680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	88.611	61.438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	474.457	453.766
Dettes fiscales et sociales	101.900	103.217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	5.349
Autres dettes	58.720	67.784
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	41.582	40.096
TOTAL III	1.122.708	1.067.330
Ecart de conversion passif IV		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2.226.478	2.088.099

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2017	31/12/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		2.129.733	1.919.956
Production stockée		(175.022)	(77.318)
Production immobilisée		6.011	8.290
Subventions d'exploitation		5.118	1.973
Reprises sur provisions & transferts de charge		77.042	28.570
Autres produits		2	155
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	I	2.042.883	1.881.626
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)		359.849	243.202
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		(208.186)	(181.369)
Autres achats et charges externes		1.342.997	1.306.874
Impôts, taxes et versements assimilés		25.788	25.847
Salaires et traitements		207.885	200.717
Charges sociales		93.601	93.611
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		41.143	44.985
Sur actif circulant : dotations aux provisions		14.863	11.489
Pour risques et charges : dotations aux provisions		34.052	13.456
Autres charges		5.533	1.632
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	II	1.917.525	1.760.444
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		125.358	121.182
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2.740	200
Autres intérêts et produits assimilés			0
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	III	2.740	200
Dotations financières aux amortissements et provisions		4.682	1.495
Intérêts et charges assimilées		5.586	4.596
Différences négatives de change		489	2.895
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	IV	10.758	8.986
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		(8.018)	(8.786)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		117.340	112.395
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		31	273
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		5.934	4.190
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	V	5.966	4.464
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24	10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			17
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		11.732	9.415
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	VI	11.756	9.443
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(5.791)	(4.979)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	2.899	10.048
Impôts sur les bénéfices & crédits d'impôt	VIII	20.159	17.584
5. BENEFICE OU PERTE		88.492	79.784

ANNEXE

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8
2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	9
3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	10
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	10
3.2 Titres de participation	10
3.3 Stocks et en cours.....	10
3.4 Opérations en usd	11
3.5 Dépenses de recherche et développement.....	11
3.6 Provision pour depreciation des creances clients.....	11
3.7 Contrats à long terme.....	11
3.8 Indemnités de départ à la retraite	11
3.9 Intégration fiscale	13
3.10 Consolidation	13
4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 Etat de l'actif brut immobilisé.....	14
4.2 Etat des amortissements	14
4.3 Stocks	14
4.4 Produits à recevoir	15
4.5 Capitaux propres	15
4.6 Etat des provisions et dépréciations	15
4.7 Etat des échéances des créances et des dettes.....	16
4.8 Charges à payer	16
4.9 Emprunts et dettes financières diverses.....	16
4.10 Produits constatés d'avance	16

4.11	Chiffre d'affaires.....	16
4.12	Transfert de charges.....	17
4.13	Dépenses de recherche et de développement.....	17
4.14	Resultat exceptionnel.....	17
4.15	Impôt sur les sociétés	17
5	AUTRES INFORMATIONS	18
5.1	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt.....	18
5.2	Entreprises liées	18
5.3	Ventilation de l'effectif par catégorie professionnelle	18
5.4	Engagements hors bilan	18
5.5	Engagements de credit bail	19
5.6	Engagements de retraite.....	19
5.7	Filiales et participations.....	20
5.8	Information sur le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.....	20
5.9	Change et ventes à terme	20
5.10	Rémunération des membres des organes de direction et d'administration.....	20

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NEANT

2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de la société.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture et de la famille des marchandises en stocks.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable professionnel.

Une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles dépréciations constatées.

3.4 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses opérations en USD en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS N.V. le principe étant de couvrir une position nette (ventes moins achats prévisionnels).

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnaît les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnaît en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.
- Présente le chiffre d'affaires au taux moyen de couverture de l'exercice.

Les autres opérations qui resteraient non couvertes font l'objet, à la clôture des comptes, d'une revalorisation au taux de clôture pour ce qui concerne les créances et dettes.

3.5 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2004, les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale, sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amorti par UO produite. Ils concernent les programmes A380, A320, A400M, F7X et A350.

3.6 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité (client en difficulté financière ou contestations sérieuses de sa part sur toute ou partie de la créance).

3.7 CONTRATS A LONG TERME

La méthode généralement utilisée est celle de la comptabilisation de la marge à l'achèvement des travaux ou à la livraison des produits.

Toutefois, pour certains contrats importants et de longue durée, la méthode de la prise de marge à l'avancement des travaux peut être utilisée.

Dans ces cas-là, il n'est pas dégagé de résultat tant que l'avancement du programme ou sa spécificité ne permet pas de l'appréhender avec une précision suffisante. Le pourcentage à l'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques et de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

A compter du 01/01/2005, les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements de STELIA AEROSPACE se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net de STELIA AEROSPACE concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses : mises à jour et ajustement des hypothèses soit d'effets d'expérience : différences dues à l'évolution des données des salariés (augmentation salaires). Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

. Le coût des services rendus dans l'exercice	. Acquisition d'une année de droits supplémentaires
. Le coût financier	. Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
. Le coût des services passés	. Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
. Les écarts actuariels	. Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
. L'effet des cessations & liquidations	. Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.9 INTEGRATION FISCALE

La société faisait partie d'un groupe fiscalement intégré qui a pris fin au 31 décembre 2016 dont la société mère était AIRBUS GROUP SAS.

La société a rejoint, avec effet au 1er janvier 2017, un nouveau groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoit que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputables dans les conditions de droit commun au cours des douze prochains exercices.

La société mère est :

AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.10 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe STELIA est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Le sous-groupe STELIA étant lui-même consolidé par AIRBUS, il est exempté de produire des comptes consolidés.

4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, Remboursements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	487 192 ⁽¹⁾	3 689		490 881
ACTIFS CORPORELS	514 695	30 262	3 717	541 240
ACTIFS FINANCIERS	71 168		1 276	69 892
TOTAL GENERAL	1 073 055	33 951	2 441	1 102 013

(1) Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	35 498	7 915		43 413
ACTIFS CORPORELS	262 949	33 228	2 520	293 658
TOTAL GENERAL	298 448	41 143	2 520	337 071

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2017, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS	31/12/2017			31/12/2016
Nature	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	48 623	9 597	39 026	46 238
En-cours de production	614 226	7 716	606 509	511 532
Produits intermédiaires et finis	210 141	47 523	162 618	190 801
TOTAL	872 990	64 837	808 154	748 571

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 142 M€.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Le capital social en fin d'exercice se décompose en 200 000 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2017
Capitaux propres à la clôture avant affectations	871 173
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	-79 784
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	791 389
Variations du capital	0
Variations des primes, réserves, report à nouveau	79 784
Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement ⁽²⁾	4 601
Résultat de l'exercice	88 492
Autres variations	0
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	964 266

(1) Conformément à la décision de l'Associé Unique du 30 juin 2017

(2) Quote-part de subvention virée au résultat : 0 K€

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début	Résultat		Fin
	d'exercice	Dotations	Reprises	d'exercice
POUR RISQUES, dont :	73 481	29 144	41 851	60 774
. Pour pertes à terminaison	6 030	713	961	5 782
POUR CHARGES, dont :	76 114	7 714	5 099	78 730
. Pour engagement de retraite (cf. § 3.8 & 5.8)	68 645	7 503	4 715	71 433
POUR DEPRECIATION, dont :	109 992	16 739	29 768	96 963
. Actif immobilisé	9 784	1 876	1 542	10 119
. Actif circulant	100 208	14 863	28 226	86 844
TOTAL GENERAL	259 587	53 597	76 718	236 467

Les provisions pour risques couvrent essentiellement des pénalités et autres réclamations.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an à l'exception des créances rattachées à des participations dont 35,37 M€ est à plus de 1 an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception de :

- l'avance remboursable des programmes A321, A350 et Bombardier dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).
- du prêt de 150 M€ souscrit en 2014 auprès de AIRBUS Group N.V dont l'échéance se situe en 2019.

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 361 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	Montants
Emprunt AIRBUS Group N.V.	155 772
Avances remboursables	35 176
<i>Dont intérêts courus</i>	<i>6 456</i>
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	165 861
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	550
Dépôts et cautionnements	78
TOTAL	357 437

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats s'échelonnant sur plusieurs exercices.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	1 748	82 %	1 682	88 %
Export	382	18 %	238	12 %
TOTAL	2 130		1 920	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Avantages en nature	351
Frais de personnel détaché	0
Indemnités assurances	-27
TOTAL	324

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 137,40 Millions d'euros et concernent essentiellement les projets A350 et Global 7000/8000.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Millions d'€	Montants
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	0,0
Divers exceptionnels	-1,2
Dotation aux amortissement dérogatoires nette des reprises	-4,6
TOTAL	-5,8

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 14,7 M€ et le montant des crédits d'impôts s'élève à 7,9 M€.

Le périmètre ex AéroliA a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2013. Le redressement au titre de l'année 2012 a été notifié fin 2015, à ce titre une provision de 3,4 M€ avait été comptabilisée dans les comptes 2015. Cette provision a été ajustée de 6 M€ dans les comptes 2016.

La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2015. Le redressement au titre des années vérifiées a été notifié fin 2017, à ce titre une provision de 7,5 M€ a été comptabilisée dans les comptes 2017.

Au 31 décembre 2017, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 247 millions d'euros.

Modalités de répartition de l'impôt :

En Milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant et participation	114 441	- 20 159	94 282
Résultat exceptionnel	- 5 791	0	- 5 791
TOTAL	108 650	- 20 159	88 492

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société n'applique pas la méthode de l'impôt différé et donc ne comptabilise pas les différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 229,87 M€ (dont : 247 M€ de déficit fiscal reportable).

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	1 040	969
Employés, techniciens et maîtrises	1 979	1 969
Agents de fabrication	1 097	1 079
Apprentis & assimilés	166	163
Total	4 282	4 180

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	TOTAL
<u>Engagements donnés</u>	
Cautions Rental	715
Cautions restitution acompte	2 868
Cautions diverses	2 979
Cautions de bonne exécution performance	5 008
Garantie consentie	26 650

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	8 149	173	2 351

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	678	2 711	339	3 728	0

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	1,90%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%
Taux de charges patronales	51,00%
Table de mortalité	INSEE 2014

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
Dettes actuarielles à l'ouverture	90 915
Coût des services rendus	5 519
Coût financier	1 591
Prestations versées au cours de l'exercice	(4 715)
Ecart actuariels générés sur l'exercice	(6 103)
Dettes actuarielles à la clôture (A)	87 207

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	(22 270)
Ecarts générés sur l'exercice	6 103
Amortissement écarts actuariels	393
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	(15 774)

	Cf. §4.6
PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)	71 433

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Se reporter au document annexé.

5.8 INFORMATION SUR LE CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le montant comptabilisé au titre des salaires versés sur l'exercice s'élève à 6 086 K€ et est inclus en diminution de la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat.

Il a permis de participer au maintien

- d'un niveau de dépenses en recherche et développement élevé
- d'un niveau de formation élevé
- de prospecter de nouveaux marchés

5.9 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS Group NV des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

Nombre d'opérations au 31 décembre	738
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	3 130
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	2 550
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,1993
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	2 610
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	-47

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 19 millions d'euros.

5.10 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

EXEMPLAIRE
GREFFE

Stelia Aerospace

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ernst & Young Audit
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

Stelia Aerospace

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Stelia Aerospace,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Stelia Aerospace relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques et charges tels que décrits en note « 4.6 - Etat des provisions et dépréciations » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.

Votre société constate des résultats sur les contrats de longue durée selon les principes et modalités décrits dans la note « 3.7 - Contrats à long terme » de l'annexe. Conformément à la norme professionnelle applicable aux estimations comptables, et sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison de ces contrats et leur évolution, à revoir les calculs effectués et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes aux réalisations correspondantes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion le comité des administrateurs et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité des administrateurs.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 28 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Guirauden



STELIA AEROSPACE - Société par actions Simplifiée de 200 000 000 €

Siège Social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal

17300 ROCHEFORT

R.C.S. La Rochelle 778 127 613

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le

31 Décembre 2017

SOMMAIRE

. BILAN ACTIF	page 3
. BILAN PASSIF	page 4
. COMPTE DE RESULTAT	page 5
. ANNEXE	page 6

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Amortissement & dépréciation	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé I				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Fonds de commerce	388.282		388.282	388.282
Frais de développement	74.843	26.388	48.455	47.499
Concessions, brevets, droits similaires	27.201	17.025	10.176	8.448
Immobilisations incorporelles en cours	555		555	7.466
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7.916		7.916	7.916
Constructions	192.086	79.537	112.549	118.378
Installations techniques, matériel, outillage	328.834	213.174	115.660	102.170
Autres immobilisations corporelles	1.699	947	752	1.229
Immobilisations corp. en cours	10.691		10.691	20.511
Avances et acomptes	14		14	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	32.498	1.859	30.639	30.664
Créances rattachées à participations	37.247	8.260	28.988	32.099
Prêts	12		12	28
Autres immobilisations financières	134		134	134
TOTAL II	1.102.013	347.189	754.824	764.823
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	48.623	9.597	39.026	46.238
En-cours de production de biens	614.226	7.716	606.509	511.532
Produits intermédiaires et finis	210.141	47.523	162.618	190.801
Avances, acomptes versés/commandes	1.238		1.238	289
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	536.274	22.008	514.266	454.784
Autres créances	64.640		64.640	66.342
DIVERS				
Disponibilités	72.081		72.081	44.010
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	5.080		5.080	5.889
TOTAL III	1.552.302	86.845	1.465.458	1.319.886
Ecart de conversion actif IV	6.196		6.196	3.390
TOTAL GENERAL (I à IV)	2.660.511	434.033	2.226.478	2.088.099

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200.000	200.000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	381.537	381.537
Réserve légale	15.272	11.282
Autres réserves	225.993	150.198
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	88.492	79.784
Subventions d'investissements	669	669
Provisions réglementées	52.304	47.703
TOTAL I	964.266	871.173
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	60.774	73.481
Provisions pour charges	78.729	76.114
TOTAL II	139.503	149.596
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. Divers	357.437	335.680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	88.611	61.438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	474.457	453.766
Dettes fiscales et sociales	101.900	103.217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	5.349
Autres dettes	58.720	67.784
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	41.582	40.096
TOTAL III	1.122.708	1.067.330
Ecarts de conversion passif IV		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2.226.478	2.088.099

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2017	31/12/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		2.129.733	1.919.956
Production stockée		(175.022)	(77.318)
Production immobilisée		6.011	8.290
Subventions d'exploitation		5.118	1.973
Reprises sur provisions & transferts de charge		77.042	28.570
Autres produits		2	155
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	I	2.042.883	1.881.626
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)		359.849	243.202
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		(208.186)	(181.369)
Autres achats et charges externes		1.342.997	1.306.874
Impôts, taxes et versements assimilés		25.788	25.847
Salaires et traitements		207.885	200.717
Charges sociales		93.601	93.611
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		41.143	44.985
Sur actif circulant : dotations aux provisions		14.863	11.489
Pour risques et charges : dotations aux provisions		34.052	13.456
Autres charges		5.533	1.632
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	II	1.917.525	1.760.444
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		125.358	121.182
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2.740	200
Autres intérêts et produits assimilés			0
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	III	2.740	200
Dotations financières aux amortissements et provisions		4.682	1.495
Intérêts et charges assimilées		5.586	4.596
Différences négatives de change		489	2.895
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	IV	10.758	8.986
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		(8.018)	(8.786)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		117.340	112.395
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		31	273
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		5.934	4.190
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	V	5.966	4.464
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24	10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			17
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		11.732	9.415
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	VI	11.756	9.443
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(5.791)	(4.979)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	2.899	10.048
Impôts sur les bénéfices & crédits d'impôt	VIII	20.159	17.584
5. BENEFICE OU PERTE		88.492	79.784

ANNEXE

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8
2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9
3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	10
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	10
3.2 Titres de participation.....	10
3.3 Stocks et en cours	10
3.4 Opérations en usd.....	11
3.5 Dépenses de recherche et développement.....	11
3.6 Provision pour depreciation des creances clients.....	11
3.7 Contrats à long terme	11
3.8 Indemnités de départ à la retraite.....	11
3.9 Intégration fiscale	13
3.10 Consolidation	13
4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 Etat de l'actif brut immobilisé	14
4.2 Etat des amortissements	14
4.3 Stocks	14
4.4 Produits à recevoir.....	15
4.5 Capitaux propres.....	15
4.6 Etat des provisions et dépréciations	15
4.7 Etat des échéances des créances et des dettes.....	16
4.8 Charges à payer	16
4.9 Emprunts et dettes financières diverses	16
4.10 Produits constatés d'avance.....	16

4.11	Chiffre d'affaires	16
4.12	Transfert de charges	17
4.13	Dépenses de recherche et de développement.....	17
4.14	Resultat exceptionnel.....	17
4.15	Impôt sur les sociétés	17
5	AUTRES INFORMATIONS	18
5.1	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	18
5.2	Entreprises liées.....	18
5.3	Ventilation de l'effectif par catégorie professionnelle	18
5.4	Engagements hors bilan.....	18
5.5	Engagements de crédit bail.....	19
5.6	Engagements de retraite.....	19
5.7	Filiales et participations	20
5.8	Information sur le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	20
5.9	Change et ventes à terme	20
5.10	Rémunération des membres des organes de direction et d'administration	20

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NEANT

2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de la société.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture et de la famille des marchandises en stocks.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable professionnel.

Une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles dépréciations constatées.

3.4 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses opérations en USD en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS N.V. le principe étant de couvrir une position nette (ventes moins achats prévisionnels).

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.
- Présente le chiffre d'affaires au taux moyen de couverture de l'exercice.

Les autres opérations qui resteraient non couvertes font l'objet, à la clôture des comptes, d'une revalorisation au taux de clôture pour ce qui concerne les créances et dettes.

3.5 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2004, les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale, sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amorti par UO produite. Ils concernent les programmes A380, A320, A400M, F7X et A350.

3.6 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité (client en difficulté financière ou contestations sérieuses de sa part sur toute ou partie de la créance).

3.7 CONTRATS A LONG TERME

La méthode généralement utilisée est celle de la comptabilisation de la marge à l'achèvement des travaux ou à la livraison des produits.

Toutefois, pour certains contrats importants et de longue durée, la méthode de la prise de marge à l'avancement des travaux peut être utilisée.

Dans ces cas-là, il n'est pas dégagé de résultat tant que l'avancement du programme ou sa spécificité ne permet pas de l'appréhender avec une précision suffisante. Le pourcentage à l'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques et de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

A compter du 01/01/2005, les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements de STELIA AEROSPACE se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net de STELIA AEROSPACE concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses : mises à jour et ajustement des hypothèses soit d'effets d'expérience : différences dues à l'évolution des données des salariés (augmentation salaires). Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

. Le coût des services rendus dans l'exercice	. Acquisition d'une année de droits supplémentaires
. Le coût financier	. Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
. Le coût des services passés	. Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
. Les écarts actuariels	. Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
. L'effet des cessations & liquidations	. Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.9 INTEGRATION FISCALE

La société faisait partie d'un groupe fiscalement intégré qui a pris fin au 31 décembre 2016 dont la société mère était AIRBUS GROUP SAS.

La société a rejoint, avec effet au 1er janvier 2017, un nouveau groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoit que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputables dans les conditions de droit commun au cours des douze prochains exercices.

La société mère est :

AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.10 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe STELIA est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Le sous-groupe STELIA étant lui-même consolidé par AIRBUS, il est exempté de produire des comptes consolidés.

4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, Remboursements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	487 192 ⁽¹⁾	3 689		490 881
ACTIFS CORPORELS	514 695	30 262	3 717	541 240
ACTIFS FINANCIERS	71 168		1 276	69 892
TOTAL GENERAL	1 073 055	33 951	2 441	1 102 013

(1) Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissement s au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissement s/sorties actif et reprises	Amortissement s en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	35 498	7 915		43 413
ACTIFS CORPORELS	262 949	33 228	2 520	293 658
TOTAL GENERAL	298 448	41 143	2 520	337 071

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2017, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS	31/12/2017			31/12/2016
Nature	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	48 623	9 597	39 026	46 238
En-cours de production	614 226	7 716	606 509	511 532
Produits intermédiaires et finis	210 141	47 523	162 618	190 801
TOTAL	872 990	64 837	808 154	748 571

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 142 M€.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Le capital social en fin d'exercice se décompose en 200 000 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2017
Capitaux propres à la clôture avant affectations	871 173
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	-79 784
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	791 389
Variations du capital	0
Variations des primes, réserves, report à nouveau	79 784
Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement ⁽²⁾	4 601
Résultat de l'exercice	88 492
Autres variations	0
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	964 266

(1) Conformément à la décision de l'Associé Unique du 30 juin 2017

(2) Quote-part de subvention virée au résultat : 0 K€

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début	Résultat		Fin
	d'exercice	Dotations	Reprises	d'exercice
POUR RISQUES, dont :	73 481	29 144	41 851	60 774
. Pour pertes à terminaison	6 030	713	961	5 782
POUR CHARGES, dont :	76 114	7 714	5 099	78 730
. Pour engagement de retraite (cf. § 3.8 & 5.8)	68 645	7 503	4 715	71 433
POUR DEPRECIATION, dont :	109 992	16 739	29 768	96 963
. Actif immobilisé	9 784	1 876	1 542	10 119
. Actif circulant	100 208	14 863	28 226	86 844
TOTAL GENERAL	259 587	53 597	76 718	236 467

Les provisions pour risques couvrent essentiellement des pénalités et autres réclamations.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an à l'exception des créances rattachées à des participations dont 35 M€ est à plus de 1 an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception de :

- l'avance remboursable des programmes A321, A350 et Bombardier dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).
- du prêt de 150 M€ souscrit en 2014 auprès de AIRBUS Group N.V dont l'échéance se situe en 2019.

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 361 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	Montants
Emprunt AIRBUS Group N.V.	155 772
Avances remboursables	35 176
<i>Dont intérêts courus</i>	6 456
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	165 861
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	550
Dépôts et cautionnements	78
TOTAL	357 437

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats s'échelonnant sur plusieurs exercices.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	1 748	82 %	1 682	88 %
Export	382	18 %	238	12 %
TOTAL	2 130		1 920	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Avantages en nature	351
Frais de personnel détaché	0
Indemnités assurances	-27
TOTAL	324

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 137,40 Millions d'euros et concernent essentiellement les projets A350 et Global 7000/8000.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Millions d'€	Montants
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	0,0
Divers exceptionnels	-1,2
Dotation aux amortissements dérogatoires nette des reprises	-4,6
TOTAL	-5,8

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 14,7 M€ et le montant des crédits d'impôts s'élève à 7,9 M€. Le périmètre ex Aérolicia a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2013. Le redressement au titre de l'année 2012 a été notifié fin 2015, à ce titre une provision de 3,4 M€ avait été comptabilisée dans les comptes 2015. Cette provision a été ajustée de 6 M€ dans les comptes 2016. La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2015. Le redressement au titre des années vérifiées a été notifié fin 2017, à ce titre une provision de 7,5 M€ a été comptabilisée dans les comptes 2017.

Au 31 décembre 2017, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 247 millions d'euros.

Modalités de répartition de l'impôt :

En Milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant et participation	114 441	- 20 159	94 282
Résultat exceptionnel	- 5 791	0	- 5 791
TOTAL	108 650	- 20 159	88 492

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société n'applique pas la méthode de l'impôt différé et donc ne comptabilise pas les différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 229,87 M€ (dont : 247 M€ de déficit fiscal reportable).

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	1 040	969
Employés, techniciens et maîtrises	1 979	1 969
Agents de fabrication	1 097	1 079
Apprentis & assimilés	166	163
Total	4 282	4 180

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	TOTAL
<u>Engagements donnés</u>	
Cautions Rental	715
Cautions restitution acompte	2 868
Cautions diverses	2 979
Cautions de bonne exécution performance	5 008
Garantie consentie	26 650

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	8 149	173	2 351

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	678	2 711	339	3 728	0

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	1,90%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%
Taux de charges patronales	51,00%
Table de mortalité	INSEE 2014

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
Dettes actuarielles à l'ouverture	90 915
Coût des services rendus	5 519
Coût financier	1 591
Prestations versées au cours de l'exercice	(4 715)
Ecart actuariel généré sur l'exercice	(6 103)
Dettes actuarielles à la clôture (A)	87 207

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	(22 270)
Ecarts générés sur l'exercice	6 103
Amortissement écarts actuariels	393
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	(15 774)

	Cf. §4.6
PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)	71 433

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Se reporter au document annexé.

5.8 INFORMATION SUR LE CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le montant comptabilisé au titre des salaires versés sur l'exercice s'élève à 6 086 K€ et est inclus en diminution de la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat.

Il a permis de participer au maintien

- d'un niveau de dépenses en recherche et développement élevé
- d'un niveau de formation élevé
- de prospecter de nouveaux marchés

5.9 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS Group NV des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

Nombre d'opérations au 31 décembre	738
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	3 130
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	2 550
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,1993
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	2 610
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	-47

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 19 millions d'euros.

5.10 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.